

Analyse des impacts de la crise du Covid-19 sur les productions agricoles ligériennes

Note n°4 - Réalisée avec le concours de la CA PdL, de la FRSEA PdL, d'Interbev PdL, de l'Anvol, du BHR, de la FNPHP et de l'ANPP.

Les conditions de retour progressif à une activité « normale » à partir du 11 mai se précisent, mais dans un contexte de mise en œuvre qui demeure incertain. Les activités de restauration resteront fermées plus longtemps, ce qui n'est pas sans conséquences pour la production agricole. Les effets de cette crise sur les filières agricoles sont toujours variables selon la saisonnalité de la production, les circuits de commercialisation et l'évolution des habitudes d'achats des consommateurs. La Commission européenne a adopté le 4 mai les mesures d'urgence, annoncées le 22 avril, pour soutenir le secteur agricole face aux conséquences de l'épidémie du Covid-19. Ces mesures comprennent des aides au stockage privé, l'autorisation temporaire d'auto-organisation des organisations de producteurs dans les secteurs les plus touchés, ainsi que des flexibilités dans la mise en œuvre des programmes nationaux de soutien du marché. Concernant les aides au stockage privé, accordées pour la poudre de lait écrémé, le beurre, le fromage, la viande bovine et les viandes ovine et caprine, les demandes de participation sont ouvertes dès le 7 mai.

Lait de vache : stabilisation récente du prix des produits industriels mais des inquiétudes liées aux stocks à venir

Après 2 mois de forte baisse, les cotations beurre-poudre se sont stabilisées ces 2 dernières semaines, avec même une légère reprise des cours (+40 €/tonne pour la poudre de lait écrémé, +60 €/t pour le beurre). Mais la prudence reste de mise car la collecte est toujours soutenue au niveau européen.

En France, la croissance des livraisons a connu un coup d'arrêt début avril, en lien avec les conditions climatiques défavorables (sols secs, nuits fraîches). Avec le retour des pluies à la fin du mois, la collecte risque de repartir à la hausse : une modération est toutefois attendue grâce aux récentes décisions interprofessionnelles.

En Europe, la collecte est restée dynamique en avril, notamment en raison de la faiblesse des coûts de

production, mais la demande n'est toujours pas au rendez-vous. L'activité export tourne au ralenti depuis deux mois. Des signaux préoccupants sont observés : recul des ventes de fromages vers le Japon et le Royaume-Uni, concurrence des USA sur la poudre maigre. Seul le beurre européen se vend bien vers le Moyen-Orient.

Face à cette situation d'excédents de production, l'ouverture du stockage privé offrira un répit de courte durée, car les plafonds seront rapidement atteints. L'intervention publique devra probablement être activée par la suite. A moins que l'Union européenne n'accepte de mettre en œuvre rapidement l'article 219 (incitation financière à la réduction des livraisons), mais ce sujet ne fait pas consensus entre les Etats membres pour l'instant.

Viande bovine : demande bien orientée sur le marché intérieur mais des interrogations au sujet des débouchés européens

La demande de viande bovine est toujours présente sur le marché intérieur notamment sous forme de viande hachée. Sa meilleure valorisation demeure un des leviers principaux d'une bonne rémunération de l'éleveur, mais la prise en compte des demandes de la profession bovine demeure à concrétiser pour soutenir durablement le prix des femelles allaitantes.

Le marché des jeunes bovins est plus compliqué car il présente des interrogations notamment sur l'évolution de la consommation (quantitativement et qualitativement) sur les marchés historiques des jeunes bovins ligériens (Italie et Grèce notamment). Le marché est par ailleurs opaque compte tenu des stocks sur pied dans plusieurs pays européens. Les espoirs de la filière sont tournés vers la demande

chinoise mise en veille depuis janvier, mais qui devrait progressivement redémarrer avec l'activité économique et le déconfinement.

Les marchés de la RHD étant importants pour la filière veaux de boucherie, les difficultés de la filière persistent : les retards de sorties d'élevage et les stocks progressent au fil des semaines. Les entrées

en élevage sont fortement freinées et les vides sanitaires s'allongent entre 2 bandes.

Sur le marché des animaux d'élevage (broutards), la tendance est toujours ferme en raison de la faiblesse des sorties et de la fermeté de la demande italienne. Le débouché espagnol redémarre mais peine à retrouver ses volumes d'avant crise.

Volaille : les « petites » filières dans une situation catastrophique

Les importations de volaille de chair des pays tiers se poursuivent alors que les stocks s'accumulent en France et pourraient atteindre fin juin, selon ANVOL, 40 000 t de viande. La hausse des ventes de poulet et de dinde en GMS n'a pas compensé les pertes de débouchés dans la RHD et à l'export. De plus, lors de la dernière semaine d'avril, pour la première fois depuis le début de la crise, les ventes en GMS sont revenues au niveau antérieur à la crise.

Les filières canard à rôtir, pintade, pigeon et caille sont dans les situations les plus difficiles. Elles sont très présentes en Pays de la Loire où sont produits 63 % de la production nationale de canard à rôtir, 40 % de celle de pintade et de caille et 30 % de celle de pigeon. Leurs principaux débouchés sont la restauration, actuellement fermée, et l'export, en chute libre.

Les ventes se sont effondrées de 60 % à 95 % selon les espèces. Les capacités de stockage sont saturées. On craint la fermeture de bâtiments et la faillite d'élevages. Des abattoirs et des couvoirs se trouvent aussi en grandes difficultés. La crise a conduit à la destruction d'œufs à couvrir et de volailles d'un jour mais aussi de reproducteurs ce qui affectera durablement le potentiel de production.

La période est aussi très difficile pour la filière gibier. Les éleveurs-multiplicateurs ont une production très saisonnière (ponte en mars et avril) et des ventes, très majoritairement à l'export, entre mars et juillet. Elles ont plongé de plus de 50 %. Quant aux éleveurs indépendants, ils vendent du gibier aux sociétés de chasse de juillet à décembre et n'ont aucune visibilité sur leurs débouchés cette année.

Viande porcine : le marché se dégrade

La situation s'est quelque peu altérée sur le marché du porc. Une forte baisse des cours est observée en France comme partout dans l'UE (1,390 €/kg au 6 mai). Plusieurs éléments y concourent. Tout d'abord, les mesures de sécurité sanitaire et les ferries de printemps affectent l'activité des abattoirs. Egalement, le commerce du porc se trouve ébranlé par l'épidémie de Covid-19 : quasi absence de consommation en RHD, concurrence vive sur le grand export, forte réduction des exportations vers l'Italie.

En effet, le commerce à l'export est perturbé. D'un côté, le repli des ventes vers l'Italie crée une surabondance de jambon sur le marché européen. L'Italie n'achète plus ou à des tarifs très bas. D'autre

part, sur le grand export, la Chine fait pression sur les prix. Toutefois, les abattages sont en fort recul aux Etats-Unis (nombreux abattoirs fermés pour cause de Covid-19). Le prix de la viande américaine augmente ce qui devrait impacter leur compétitivité à l'export et redonner du souffle aux exportations européennes d'autant que la demande chinoise est soutenue.

La consommation intérieure reste bonne pour des produits de première nécessité disponibles en libre-service. Les pièces à griller sont plébiscitées, mais restent très météo dépendantes. En outre, l'interdiction actuelle de rassemblement de personnes perturbe leur consommation.

Lait de chèvre : collecte maîtrisée et situation toujours critique en filière chevreaux

Le pic de collecte est passé sans destruction de lait. L'appel à la modération de la production, l'adaptation des laiteries sur leurs débouchés, les échanges de lait entre elles et le recul des importations permettent d'assurer la collecte des producteurs caprins. Une aide européenne au stockage privé de caillé congelé de chèvre est mise en œuvre.

Les ventes de fromages de chèvre restent soutenues dans les rayons libre-service des GMS quand l'export et les ventes vers la RHD sont réduits. La réouverture progressive de la restauration est fermement attendue, particulièrement des laiteries très orientées sur ce débouché et en difficulté aujourd'hui.



Les situations sont très contrastées entre les producteurs fermiers. Certains se trouvent en grande fragilité quand d'autres ont réussi à trouver de nouveaux débouchés. L'ouverture prochaine plus large des marchés sera une vraie bouffée d'oxygène.

La situation est toujours aussi préoccupante pour les engraisseurs de chevreaux avec un risque réel d'arrêt d'activité pour certains d'entre eux. Depuis le 1^{er} mai, les engraisseurs ne collectent plus les chevreaux dans les fermes. Des aides sont vitales pour la pérennité de la filière.

Viande ovine : un équilibre de marché dépendant du dynamisme de la demande et de la stratégie des opérateurs

La demande de viande ovine se maintient face à l'offre régionale. Le marché permet l'écoulement des animaux sans report de sortie des bergeries. Les prix se maintiennent depuis leur reprise après les fêtes de Pâques. Cet équilibre de marché traduit probablement une stratégie plus raisonnée des opérateurs à la fois de leurs importations en provenance de l'UE et des

pays tiers et de leurs approvisionnements en provenance d'autres régions françaises (animaux de race Lacaune). La stratégie d'approvisionnement des opérateurs sera suivie avec attention par la profession ovine au cours des prochaines semaines pour qu'elle ne fasse pas pression sur les prix des animaux ligériens.

Grandes cultures : marchés hésitants dans le contexte actuel déprimé mais des signes de tension

Les cours du blé sont partagés entre, d'un côté, le dynamisme de la demande internationale alors que la Russie a annoncé la suspension de ses exportations jusqu'au 1^{er} juillet, et de l'autre une demande intérieure plus timorée. Le retour des pluies depuis quelques jours en Europe de l'Ouest et dans les pays de la mer Noire éloigne le risque climatique, pour le moment, et pèse également sur les prix. Le dernier rapport du CIC donne par ailleurs quelques signes de tension sur la prochaine campagne en affichant des reculs de production chez quelques principaux producteurs de blé de l'hémisphère nord et une réduction des stocks des principaux exportateurs mondiaux.

Le marché du colza est tiraillé entre un contexte très déprimé et ses propres fondamentaux annoncés tendus sur la prochaine campagne. Le baril de pétrole demeure aux alentours des 20 \$ en dépit des accords de régulation de la production, tellement le recul de la demande et l'accumulation des stocks sont importants.

Ce contexte pèse sur les marchés des huiles. A l'instar des marchés céréaliers américains, le soja subit la pression des tensions qui s'intensifient entre la Chine et les Etats-Unis sur fond de crise du Covid-19.

Viticulture : un plan de soutien demandé par la filière

Plusieurs sondages réalisés par Le Vigneron du Val de Loire traduisent les difficultés de commercialisation des vins tant en Anjou-Saumur que dans le Vignoble Nantais. Tous les marchés sont touchés par la crise mais à des degrés variables. Le débouché le plus en difficulté est celui des circuits spécialisés (CHR : Cafés-Hôtels-Restaurants et salons), complètement à l'arrêt. Les conséquences de la crise du Covid-19 sur les marchés export sont perceptibles depuis avril. La grande distribution est le circuit de commercialisation le moins impacté, mais les commandes portent essentiellement sur les vins tranquilles.

Les conséquences de ces perturbations de marchés sont perceptibles dans les résultats d'un sondage conduit par les Vignerons indépendants des Pays de la Loire. D'après cette enquête, les pertes de chiffre d'affaires s'élèvent en moyenne à 50 % en mars et sont estimées à un peu plus de 70 % en avril (en comparaison avec ces mêmes mois de 2019). Des actions ont par ailleurs été conduites pour assouplir et

adapter les mesures de crise décidées au niveau européen.

La filière a par ailleurs présenté ses propositions au niveau national pour soutenir la viticulture, atteinte à la fois par la crise sanitaire et la taxe américaine. Une partie du plan de soutien proposé consiste en des allègements fiscaux : exonération des cotisations sociales des exploitants et des charges sociales patronales (CDI et CDD), annulation des prélèvements directs sur les entreprises et exploitations viticoles en 2020, défiscalisation sous conditions de la réintégration d'une partie de la Dotation pour Epargne de Précaution et annulation des coûts liés aux crédits bancaires en cours. Il est également demandé la mise en place d'un fonds de compensation de la taxe américaine.

La filière s'interroge également sur l'évolution de la consommation après cette crise. Le marché sera-t-il le même ? Comment va-t-il repartir ?



Horticulture-pépinière : l'activité reprend mais des inquiétudes persistent

Le redémarrage de l'activité horticole est enfin observé. La vente de plants potagers, autorisée en jardinerie depuis 1 mois, est très soutenue. Des ruptures ont même été constatées par manque de marchandise suite à l'arrêt de mise en production en début de confinement. Le commerce des plantes ornementales, permis en jardinerie depuis le 8 avril, reprend progressivement. La réouverture des jardineries s'avère essentielle, particulièrement en Pays de la Loire où la moitié du chiffre d'affaires des entreprises est réalisée vers la distribution spécialisée et la GMS. Toutefois, 2 secteurs restent fortement sinistrés : le secteur des fleurs coupées dont les principaux circuits de distribution (fleuristes et grossistes) sont fermés depuis mi-mars et les producteurs détaillants dont la vente directe est interdite excepté via un drive ou une livraison à domicile.

L'inquiétude est de mise dans le secteur de la pépinière. Les nombreux sujets arrachés en février mars en prévision de chantiers pour les collectivités et les entreprises du paysage n'ont pas été livrés, ces 2 circuits étant à l'arrêt depuis mi-mars. Les végétaux sont maintenus en état mais doivent désormais être replantés rapidement. Même si la période habituelle de plantation est passée, la filière incite à décaler les plantations en mai et juin. Sinon, le manque à gagner actuel pourrait se transformer en perte sèche. Bilan début juillet.

Un plan de soutien pour la filière horticole a été déposé afin de compenser notamment les pertes subies par les entreprises depuis le début de la crise du Covid-19.

Cultures légumières : demande soutenue de la grande distribution mais à l'arrêt en RHD

Les ventes de légumes sont plutôt dynamiques en grande distribution. Une légère baisse du prix de la tomate et du concombre a été constatée en semaine 18 en raison des conditions pluvieuses des derniers jours, mais la conjoncture demeure bien orientée.

En poireau primeur, qui prend le relai du poireau semé, la conjoncture est également favorable. La situation est par contre plus compliquée pour les organisations de production positionnées sur le débouché RHD (salades, mâche, jeunes pousses) et les usines de 4^{ème} gamme dont l'activité est ralentie.

Il faut également souligner que la demande de salades est en repli en grande distribution, les consommateurs préférant diminuer leurs achats de

produits ultra-frais en raison de la moindre fréquence de leurs approvisionnements. A ce problème de débouché RHD, s'ajoute un problème qualitatif en raison de l'alternance de périodes chaudes et pluvieuses propices aux maladies et aux insectes.

Après un début de saison difficile, les conditions de marché se sont améliorées pour la fraise et l'asperge.

Le muguet n'aura par contre pas échappé au marasme ambiant avec moins du tiers de la production récoltée et commercialisée. La problématique de la libre cueillette à la ferme est par ailleurs résolue en Pays de la Loire depuis l'accord des Préfets autorisant cette pratique (sauf en Mayenne en l'absence de sollicitation).

Arboriculture : une activité encore soutenue en pommes de table

L'activité commerciale en pommes de table est en période de ralentissement saisonnier, mais elle reste très supérieure à celle de l'an passé à pareille date, en France comme à l'export. En instantané au 2 mai, le niveau des ventes sur le marché français dépasse d'environ 20 % celui de l'année dernière, et cette proportion est encore plus forte vers les marchés étrangers. L'export concerne aujourd'hui principalement la Grande Bretagne, la péninsule ibérique et le Benelux.

Malgré les difficultés logistiques et organisationnelles, les stations semblent faire face à cette forte demande. Les préoccupations se focalisent désormais sur la main d'œuvre saisonnière, prochainement nécessaire pour l'éclaircissage, puis la récolte : disponibilité et compétence, organisation des chantiers, transport et surtout logement.

Cidriculture : des craintes pour la commercialisation de la prochaine récolte

Tant en cidre qu'en spiritueux, la filière cidricole est confrontée à une forte baisse de ses ventes (-50 % depuis le début de la crise) largement dépendantes

de la consommation hors domicile (restaurants, cafés, ...), des circuits de proximité, du tourisme et de l'exportation. La commercialisation en GMS (60 %

des volumes) marque également un recul de 20 % par rapport à l'année dernière sur la même période.

De plus, les producteurs craignent un contre coup de cette crise à l'automne, car la prochaine récolte est annoncée relativement précoce et bonne. A l'arrivée des pommes dans les cidreries, les cuves seront encore pleines des invendus de cette année, si bien

que la totalité de la récolte ne pourra pas être transformée.

C'est pourquoi la filière sollicite des mesures de dégageant du marché : distillation industrielle et retrait de pommes, renforcement du soutien aux entreprises, et appui financier à la communication de crise pour relancer la consommation.

Agritourisme : un déconfinement attendu

Depuis le 17 mars, l'ensemble des activités de séjours, loisirs et restauration à la ferme sont à l'arrêt. 85 % des réservations de mars à juin ont été annulées, le reste ayant été reporté sur l'été ou en 2021. L'emploi est touché dans 40 % des exploitations.

Les fermes équestres, les activités de restauration et les agriculteurs proposant plusieurs offres agritouristiques complémentaires sont les plus impactés. Dans ces cas, l'activité agritouristique est vitale pour l'exploitation : 60 à 70 % du chiffre d'affaires global. Les activités de visite ou d'hébergement sont, elles, généralement proposées en complément de l'activité agricole et représentent moins de 40 % du chiffre d'affaires global.

A l'exception des spécialisées en agritourisme, très peu d'exploitations disposent de structures juridiques séparées entre agriculture et tourisme, ce qui les empêche d'accéder aux aides mises en place par le gouvernement.

Dans tous les cas, la reprise des activités est attendue avec impatience même si les contraintes sanitaires d'accueil vont induire des surcoûts. D'après une enquête réalisée auprès d'une trentaine d'agriculteurs ligériens, 20 % sont pessimistes pour leur avenir. L'été va ramener les touristes vers les offres de proximité. La recherche d'espace et de sécurité se dessinent comme des attentes fortes. L'agritourisme a aussi des atouts pour rebondir.

Main d'œuvre : le recrutement via les plateformes ne compense pas totalement l'absence des saisonniers étrangers

A la fin avril, 275 000 candidats avaient finalisé leur inscription sur la plate-forme en ligne « desbraspourtonassiette », mais le nombre d'inscrits disponibles est susceptible de diminuer après le 11 mai, avec le retour à leur emploi pour certains.

Pour l'heure, 6 600 travailleurs ont été recherchés par les 14 500 employeurs inscrits sur le site de WiziFarm. Les 3 grands secteurs qui recrutent sont l'arboriculture, le maraîchage ainsi que la viticulture. Sur le terrain, on constate qu'il y a parfois des défections de salariés après quelques jours de travail, créant de nouveaux besoins, si bien que l'accueil

exceptionnel de travailleurs étrangers reste toujours à l'étude.

D'autres initiatives voient également le jour, comme celle d'Interfel qui va ouvrir prochainement sa propre plateforme, afin de répondre aux besoins des différents maillons de la filière fruits et légumes : producteurs, commerçants, metteurs en marché et grossistes. Pôle Emploi a également mené à bien 318 recrutements pour le secteur agricole durant la 1^{ère} quinzaine d'avril, grâce à son site Mobilisation Emploi.

Agriculteurs des Pays de la Loire

nos conseillers mobilisés pour vous répondre

☐ Un numéro unique

02 41 96 76 86

✉ Une adresse email dédiée

covid-19@pl.chambagri.fr



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



Contacts Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU Tél. 02 41 18 60 60
Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57
Clémentine LIBEER Tél. 02 41 18 60 60
Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09
Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28

Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr
Mail : pascale.labzae@pl.chambagri.fr